

Questions orales

comité tripartite de Québec. Il est à espérer que nous trouverons des solutions qui seront utiles non seulement à la ville de Montréal, mais aussi à toutes les villes du pays.

* * *

L'AGRICULTURE

M. Len Taylor (The Battlefords—Meadow Lake): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre ou à tout membre du Cabinet qui peut répondre aux questions sur l'agriculture. Nos vis-à-vis doivent savoir que l'endettement agricole au Canada est maintenant supérieur à 22 milliards de dollars et que la Société du crédit agricole et les banques saisissent un nombre record d'exploitations agricoles au Canada.

Le premier ministre ou un représentant du gouvernement pourrait-il s'engager à ce que le gouvernement présente un projet de loi devant précisément mettre un terme aux saisies, en attendant qu'on effectue une enquête complète sur la crise financière des exploitations agricoles au Canada, afin que nous connaissions exactement les répercussions de la crise d'endettement non seulement sur les exploitations agricoles familiales, mais également sur toute l'économie de l'Ouest qui est basée sur l'agriculture?

M. Murray Cardiff (secrétaire parlementaire du vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture): Monsieur le Président, je voudrais signaler au député que le gouvernement est tout à fait conscient de la crise d'endettement dans l'agriculture. Nous collaborons avec les agriculteurs, à titre individuel, par le biais des bureaux d'examen de l'endettement agricole et par divers autres moyens, et nous continuerons d'aider les agriculteurs de toutes les façons possibles, car nous sommes conscients des difficultés auxquelles ils doivent faire face. Il nous tarde de collaborer avec eux.

M. Taylor: Monsieur le Président, le député n'est pas sans avoir qu'il y a deux jours, les représentants de l'industrie agro-alimentaire canadienne demandaient aux agriculteurs de réduire leurs prix, afin de leur permettre d'être davantage compétitifs par suite de l'application de l'Accord de libre-échange. Aujourd'hui, les agriculteurs québécois ont déclaré qu'ils ne font plus confiance au gouvernement fédéral pour les protéger et ils ont demandé au gouvernement québécois de prendre l'agriculture sous sa responsabilité.

Faut-il comprendre que toutes les provinces de notre merveilleux pays devront faire relever l'agriculture de leur compétence, parce qu'on ne peut plus faire confiance au gouvernement fédéral pour protéger les intérêts des agriculteurs canadiens?

M. Cardiff: Monsieur le Président, notre gouvernement répond mieux que tout autre gouvernement dans notre histoire aux besoins des agriculteurs. Il faut reconnaître que dans les années 80, du fait des difficultés des années 70, l'agriculture éprouve bien des problèmes non seulement au Canada, mais également dans de nombreuses régions du monde.

Le gouvernement a offert aux producteurs une aide supplémentaire de l'ordre de 4 milliards de dollars au moins depuis qu'il est au pouvoir. Je tiens à ajouter que ce montant est supérieur aux sommes versées par le gouvernement précédent, qui s'élevaient à deux milliards de dollars environ. Nous répondons donc aux besoins des agriculteurs et continuerons de le faire en travaillant de concert avec les intéressés, afin d'assurer la santé et la viabilité de ce secteur.

* * *

LES DOUANES ET L'ACCISE

M. Greg Thompson (Carleton—Charlotte): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre du Revenu national. Les fonctionnaires de Douanes et Accise s'occupaient depuis des années des formalités d'immigration et de prédédouanement dans les aéroports américains, pour le compte du ministère de l'Emploi et de l'Immigration. Ce service a été supprimé le 31 octobre 1989.

Étant donné qu'un traité conclu en 1974 entre le Canada et les États-Unis permet ce service, que l'article 115 de la Loi sur l'immigration autorise le gouverneur en conseil à prendre des règlements et qu'un Accord de libre-échange vise à promouvoir les relations commerciales et l'échange de biens et de services entre les deux pays, le ministre peut-il nous donner une idée de la façon dont il peut s'attaquer à ce problème et, espérons-le, le régler?

L'hon. Otto Jelinek (ministre du Revenu national): Monsieur le Président, le député soulève une question très intéressante, et je peux lui assurer que je me propose de consulter mes collègues du Cabinet qui ont compétence en ce domaine, notamment la ministre de l'Emploi et de l'Immigration et le secrétaire d'État aux Affaires extérieures.

En attendant, je crois savoir que cette fermeture ne perturbe pas le service des douanes. Les passagers des avions passent rapidement aux douanes, que ce soit lorsqu'ils sont arrivés à leur destination ou lorsqu'ils font escale. Mais comme le député s'intéresse vivement à cette question, j'en parlerai à mes collègues du Cabinet et lui donnerai une réponse sous peu.